

FICHE DE CANDIDATURE
au Concours Photo
« Planoise... et vous ! »

Nom
Prénom
Né(e) le / /
Association / établissement scolaire / classe :
.....
Adresse
Tél. E-mail.....

s'inscrit au concours photo
« Planoise... et vous ! »
organisé par le CCH de
Planoise / Châteaufarine / Hauts du Chazal

Dans la catégorie :

adultes (+ 16 ans) juniors (- de 16 ans)

déclare avoir pris connaissance du règlement
du concours et s'engage à en respecter les
conditions.

LISTE DES PHOTOS PRÉSENTÉES :

N°	Titres	Lieux exacts
1		
2		
3		
4		
5		

À, le / / 2013

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

CANDIDATURE À
ADRESSER AVANT
LE 15 OCTOBRE 2013

à Concours photo
Maison de quartier Planoise
13 avenue de l'île-de-France
25000 Besançon
ou par e-mail à :
cch.planoise@besancon.fr
(précisez en objet : Concours photo)

INFORMATIONS
COMPLÉMENTAIRES :
cch.planoise@besancon.fr
03 81 87 81 20

RÈGLEMENT DU
Concours
Photo 2013

« Planoise...
et vous ! »

Un concours de photographies
intitulé « Planoise... et vous ! »
est organisé par le Conseil
consultatif d'habitants (CCH)
du quartier Planoise /
Châteaufarine / Hauts du
Chazal, en partenariat avec
le Club photo de Planoise et
avec le soutien de la Maison
de quartier Planoise et de la
Direction de la Communication
de la Ville de Besançon.
Il est régi par le présent
règlement.



ARTICLE 1 : CANDIDATURES

Le concours de photographies « Planoise... et vous ! » organisé par le CCH de Planoise / Châteaufarine / Hauts du Chazal, instance participative de la Ville de Besançon, est gratuit et ouvert à tous sans aucune limite d'âge.

La participation à ce concours pourra se faire à titre individuel ou collectif (association, établissement scolaire...).

Les candidats individuels seront répartis en deux catégories en fonction de leur âge :

- adultes (+ de 16 ans)
- jeunes (- de 16 ans)

ARTICLE 2 : CONDITIONS TECHNIQUES ET D'ENVOI

2-1 Nombre de photos et conditions techniques

Chaque participant pourra présenter au maximum 5 photos titrées et numérotées de 1 à 5. La numérotation sera reportée sur la fiche de candidature.

Les photos seront présentées au format JPG, d'une taille minimum de 500 Ko.

Les photos ne respectant pas ces conditions seront d'office rejetées par le jury.

2-2 Modalités et date de remise

Les photos seront

- soit enregistrées en un dossier unique au nom du candidat, sur clé USB ou CD à déposer à l'accueil de la Maison de quartier Planoise Centre Nelson Mandela, 13 avenue de l'Île-de-France 25000 Besançon ou à expédier par courrier à la même adresse.

- soit être expédiées (en plusieurs envois si nécessaire) par e-mail à l'adresse suivante : **cch.planoise@besancon.fr** (préciser en objet : concours photo).

La **fiche de candidature** complétée et signée devra être déposée ou expédiée en même temps que les photos.

La date limite de l'envoi est fixée au **15 octobre 2013**.

ARTICLE 3 : THÈME ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les photographies devront obligatoirement respecter le thème du concours et mettre en scène **la vie du quartier de Planoise, Châteaufarine et Hauts de Chazal**.

Les candidats conserveront la propriété intellectuelle de leurs photos. Néanmoins la Ville de Besançon se réserve le droit de les reproduire gratuitement à des fins de communication et de documentation.

ARTICLE 4 : DROIT A L'IMAGE

Les photos présentant des visages identifiables ne pourront être retenues par le jury que si elles sont accompagnées de l'autorisation écrite de la personne ou de ses ayants droits (le modèle de cette autorisation peut être retiré à la Maison de quartier Planoise).

ARTICLE 5 : JURY

Les photographies seront soumises à un jury souverain constitué de membres du CCH, de membres du Club photo de Planoise, de professionnels de l'image, d'acteurs associatifs et économiques du quartier et d'élus de la Ville de Besançon. Le choix interviendra sur la base de critères artistiques et techniques.

Les décisions du jury seront sans appel.

ARTICLE 6 : RESULTATS

Les lauréats seront informés individuellement du choix du jury. Les photos sélectionnées seront présentées lors d'une exposition qui se tiendra début 2014 à la Maison de quartier Planoise - Centre Nelson Mandela.

La proclamation des résultats et de la liste des lauréats ainsi que la remise des prix auront lieu à l'occasion de l'inauguration de cette exposition. Les photos sélectionnées seront également publiées dans un calendrier 2014 spécial Planoise / Châteaufarine / Hauts du Chazal.

Les lauréats du concours recevront des bons d'achats à utiliser dans les commerces de la ville et des objets collectors à l'effigie de la Ville de Besançon.

ARTICLE 7 : RESPECT DU RÈGLEMENT

La participation au concours suppose la connaissance du présent règlement et entraîne son acceptation.

